



**Conseil communal du 07/09/2020
Communiqué de presse**

Point 1. Approbation PV

Point 2. Schéma communal de développement commercial (mise en conformité) et rapport sur les incidences environnementales – Projets – Seconde adoption provisoire – Approbation – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 07 septembre 2020 le schéma communal de développement commercial et le rapport sur les incidences environnementales.

Il s'agit ici d'une procédure de mise à jour et mise en conformité d'une première étude réalisée par un bureau d'étude en 2014. Dorénavant, les données intègrent, entre autres, le retail park des Archers dans la répartition des assortiments présents sur le territoire.

L'objectif de ce schéma communal de développement commercial est de pouvoir favoriser un développement commercial harmonieux du territoire au sein de la ville et des villages en renforçant l'attractivité du centre-ville et en promouvant le commerce de proximité.

Dans le cadre de ce schéma communal de développement commercial, un rapport d'incidences environnementales est réalisé. Celui-ci permettra de mettre en avant nos faiblesses afin d'y remédier de la meilleure façon.

Point 3. Commission 2 et 3 du Conseil communal – Modification de la composition – Vote

Point 4. Désignation des conseillers de police – Modification – Prise d'acte

Point 5. Budget participatif 2020 – Comité d’accompagnement – Désignation du. de la remplaçant.e d’un membre suppléant suite à son exclusion de son groupe politique – Vote

Point 6. Elia – Boucle du Hainaut – Suivi du dossier – Information

Le conseil communal de la Ville de Soignies prendra connaissance ce lundi 07 septembre 2020 des suites prévues dans le cadre du dossier Boucle du Hainaut.

Dès le début de la procédure, le Conseil communal s’est montré très ferme par rapport à ce projet visant à installer une nouvelle ligne à haute tension sur le territoire cœur du Hainaut et qui traversera l’entité de Soignies.

Il y a un an, en septembre 2019, déjà, l’ensemble du conseil communal a voté une motion exigeant la plus grande transparence de la part d’Elia au sujet du tracé. Le Conseil avait également demandé de privilégier au maximum les solutions alternatives à la seule option d’une ligne aérienne et de maximaliser le regroupement des infrastructures existantes, tout en en privilégiant autant que possible l’enfouissement des lignes existantes.

Ne voyant aucun changement, une seconde motion a été votée ce 17 juillet 2020 afin d’insister à nouveau sur ces demandes.

Ce vendredi, nous avons enfin reçu le tracé, disponible également sur le site www.boucléduhainaut.be. Un tracé inacceptable vu l’impact qu’il représente pour Soignies. Inacceptable, comme la faible qualité des documents transmis par Elia qui sont peu voir pas lisible.

Une commission spéciale s’est réunie, pour la deuxième fois, ce 4 septembre 2020 et une visite de terrain est organisée ce mardi 8 septembre.

Voici les informations en notre possession à ce stade :

1. une Réunion d’Information Préalable au Public (R.I.P.) sera organisée afin de donner la possibilité aux citoyen.ne.s d’émettre ses observations sur le projet.

Ses principaux objectifs sont :

- de permettre au public de s’informer et d’émettre ses observations sur le projet de révision du plan de secteur ;

- de mettre en évidence et de permettre au public de mettre en évidence, le cas échéant, les points particuliers qui pourraient être abordés dans le rapport sur les incidences environnementales ;
- de présenter et de permettre au public de proposer des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées pour le demandeur afin qu'il en soit tenu compte dans le rapport sur les incidences environnementales.

Vu la situation sanitaire, Elia a décidé d'organiser la R.I.P. à distance selon les modalités suivantes :

24 et 25 septembre 2020

- Présentation du projet par vidéo sur www.boucléduhainaut.be
- Infos complémentaires par téléphone de 8H à 17H au 0800/18 002

2. Des permanences seront organisées par Elia :

- Sur le marché hebdomadaire le mardi 29 septembre 2020
- En soirée, à Soignies, le mercredi 30 septembre 2020

3. La présence d'Elia à l'administration communale

- En Collège et en CCATM le 1^{er} octobre 2020
- En Conseil communal le 20 octobre 2020

Point 7. Projet CREASHOP Plus – Convention – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 07 septembre 2020 la convention du projet CREASHOP-Plus.

La Ville de Soignies se réjouit d'avoir été sélectionnée suite à l'appel à projets CREASHOP Plus lancé par la Région wallonne. C'est évidemment une excellente nouvelle pour la Ville et une véritable aubaine pour les personnes qui rêvent de lancer un commerce dans le centre-ville de Soignies.

En quelques mots, le principe est de pouvoir octroyer une prime à un nouvel entrepreneur souhaitant s'installer dans une cellule vide du centre-ville. Cette prime représente maximum 60% des dépenses effectuées pour l'aménagement du nouveau commerce et peut aller jusqu'à 6.000€.

Des quartiers dits prioritaires pour la mise en application du projet ont été identifiés par notre service des affaires économiques, qui s'est appuyé sur le périmètre de densification commerciale préconisé par Up-City à savoir :

- la rue Léon Hachez,
- la Grand Place
- la Place du Millénaire
- la rue Lombard
- la rue de la Régence
- la Place Verte
- la Place Van Zeeland,
- la rue des Orphelins
- la rue de Mons
- une partie de la rue de la Station
- la rue des Martyrs de Soltau

Point 8. Motion visant à soutenir le dynamisme commercial dans le contexte de la crise sanitaire liée au coronavirus CoVid-19 – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 07 septembre 2020 la motion visant à soutenir le dynamisme commercial dans le contexte de la crise sanitaire liée au coronavirus CoVid-19.

Cette motion vise à :

1. Solliciter le Gouvernement fédéral et le Gouvernement wallon afin qu'ils prennent de nouvelles mesures nécessaires pour apporter leur soutien financier et accompagnement sur le long terme aux indépendants et commerçants locaux dans le but de maintenir l'emploi et le dynamisme commercial au sein des villes ;
2. Demander au Gouvernement fédéral et wallon qu'en cas de fermeture inévitable, un accompagnement soit également offert pour les indépendants et leurs employés ;
3. Demander au Gouvernement wallon d'anticiper et mettre sur pied un dispositif pour faciliter la réoccupation des cellules qui se seraient vidées suite aux importantes conséquences économiques qu'a provoqué la crise sanitaire liée au Coronavirus sur les indépendants et commerçants locaux ;
4. Inviter les autres villes et communes à adopter la présente motion ;
5. Adopter la présente motion à l'attention du Gouvernement wallon et la transmettre au Ministre président le Région wallonne, au Ministre wallon de l'économie, à la Première ministre et au Ministre fédéral de l'économie.

Point 9. Marchés publics – FC Casteau – Aménagement d’un demi-terrain de football en gazon synthétique – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 07 septembre 2020 les conditions et le mode de passation de l’aménagement d’un demi-terrain de football en gazon synthétique au FC Casteau.

Les travaux consistent à l’aménagement d’un demi-terrain de football en gazon synthétique. Les travaux comprennent la pose des accessoires, les abords en pavés, l’éclairage et la sécurisation du site par une clôture.

Le montant estimé de ce marché est de 419.169 € TVA comprise.

Le crédit est d’ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l’exercice 2020 et sera financé sur emprunt.

Le marché sera lancé par procédure ouverte.

Point 10. Marché publics – Service des travaux – Acquisition de deux camionnettes tôlees permis B avec moteur CNG – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 07 septembre 2020 les conditions et le mode de passation pour l’acquisition de deux camionnettes tôlees permis B avec moteur CNG, au service des travaux.

Le montant estimé de ce marché est de 114.000€ TVA comprise.

Le crédit est d’ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l’exercice 2020 et sera financé sur emprunt.

Le marché sera lancé par procédure ouverte.

Ces acquisitions permettront à la Ville de Soignies de moderniser sa flotte automobile tout en se montrant plus respectueuse de l’environnement.

Pour rappel, le CNG, c’est :

- 77 % d’émissions de **particules fines** en moins
- une réduction de 11 % **d’émissions de CO₂**
- 90 % **d’oxydes d’azote** en moins¹

Point 11. Service Etat civil-Population – Dénomination d'une Place – Chemin des Chevaux à Soignies – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce jeudi 16 juillet 2020 la dénomination d'une Place à Soignies, à proximité du Chemin des Chevaux.

Il s'agit de la place longeant le chemin des Chevaux à Soignies.

Etant donné que pour nommer de nouvelles voies de communication, il est demandé de puiser en premier lieu dans les données de l'histoire, de la toponymie et du folklore de la localité, il a été choisi de nommer cette place : Place Madelgaire en référence au véritable nom du fondateur de Soignies, Saint-Vincent et au point de vue conservé sur la collégiale au niveau de l'aménagement du lotissement.

Point 12. Régie foncière –Acte de vente rectificatif – MATEXI – Utilité publique – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 07 septembre 2020 l'acte de vente rectificatif concernant les terrains au chemin des Chevaux, d'une contenance de 2ha 48ca et vendus le 05.11.2019 pour un montant de 639.137€.

Cette rectification, qui ne modifie en rien les termes de l'acte du 05.11.2019, est une simple régularisation administrative.

Il s'agit de faire correspondre exactement le plan de mesurage avec les parcelles déjà reprises dans l'acte de vente initial. Cela concerne 6 débordements de parcelles formant +/- 275 m2.

Point 13. Cadre administratif – Emploi vacant de chef de service administratif (C3) à pourvoir – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies décidera ce lundi 07 septembre 2020 de pourvoir à un emploi vacant du cadre supplémentaire au grade de chef de service administratif C3 attribuable uniquement par promotion.

Point 14. RCA Sonégienne – Approbation des comptes et bilans 2018/2019/2020 (pour partie) – Liquidation et dissolution – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 07 septembre 2020 les comptes et bilan de la RCA sonégienne pour les années 2018, 2019 et 2020 (jusqu'au 30 juin 2020) en vue de la liquidation et la dissolution de la RCA Sonégienne.

Etant donné l'absence de toute activité probante depuis le 1er janvier 2018 et que depuis cette date, la Régie ne dispose plus de personnel, il convient de donner décharge aux membres des organes de gestion et de contrôle et de décider de la liquidation et de la dissolution de la RCA Sonégienne.

La somme des actifs s'élevant à 48.226€ sera affectée à la Ville de Soignies.

Points 15 à 18 – Enseignement fondamental – Ecoles communales de Thieusies, Casteau/Neufvilles/Chaussée N-D-L, Naast et Soignies – Projet de plan de pilotage – Approbation – Vote

Le conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 07 septembre 2020 les différents plans de pilotage pour les écoles de Thieusies, Casteau/Neufvilles/Chaussée N-D-L, Naast et Soignies, avant son envoi au Délégué au contrat d'Objetcifs (DCO) pour une première analyse.

Un plan de pilotage comprend un nombre d'objectifs que l'école se fixe afin d'améliorer son fonctionnement, de rencontrer ses missions et de contribuer aux objectifs d'amélioration du système scolaire fixés par le Gouvernement. Il comprend aussi un plan d'actions qui sera mis en œuvre dans l'établissement en vue d'atteindre ces objectifs.

Enfin, un plan de pilotage est valable pour une durée de 6 ans et est élaboré dans chaque établissement.

Ces plans de pilotage ont été réalisés sur base d'objectifs fixés par le Gouvernement et, après un diagnostic précis, établi par des membres volontaires de l'équipe éducative et pédagogique des écoles communales fondamentales de Thieusies, Casteau/Neufvilles/Chaussée N-D-L, Naast et Soignies.

Voici les principaux objetcifs pour THIEUSIES :

1. **A l'échéance 2025/2026, réduire l'écart à la moyenne à l'épreuve CEB français, en :**
 - Mettant en oeuvre des moyens pour dynamiser l'intérêt pour la lecture ;
 - Enseignant des stratégies de lecture ;
 - Exploitant les différents types de questions ;
 - Développant des pistes de lecture orale (à haute voix) ;
2. **A l'échéance 2025-2026, réduire la dispersion des résultats aux épreuves CEB tout en augmentant la moyenne des résultats, via :**
 - La mise en place de moyens pour détecter le plus tôt possible les troubles chez les enfants ;
 - La mise en place de pistes pour favoriser la motivation et la créativité chez les enfants ;
 - Le développement des pratiques d'aide à la mémorisation ;
3. **Au terme de l'année scolaire 2025-2026, diminuer le taux de redoublement généré, via :**
 - La mise en place des pratiques permettant de déléguer l'aide aux enfants par les enfants ;
 - Le renforcement des pratiques de soutien afin d'éviter toute année complémentaire.

Voici les principaux objectifs pour CASTEAU/NEUFVILLES/CHAUSSEE-NDL

1. **A l'échéance 2025-2026, réduire le taux d'absentéisme des élèves.**
2. **A l'échéance 2025-2026, réduire l'écart à la moyenne pour l'indicateur « résultats moyens à l'épreuve du Ceb français » en améliorant principalement les résultats en français.**
3. **A l'échéance 2025-2026, diminuer le taux de redoublement et de maintien en 3^omaternelle**

Voici les principaux objectifs pour NAAST :

1. **A l'échéance 2025-2026, réduire l'écart à la moyenne pour l'indicateur Résultats moyens à l'épreuve du CEB Eveil, en :**
 - Organisant des ateliers et des groupes de besoins et privilégier les manipulations ;
 - Organisant plus de sorties avec un encadrement légal, suffisant et adapté aux besoins des enfants afin d'assurer la sécurité des élèves ;
 - Préparant les leçons à partir des compétences ;

- Travaillant l'Eveil régulièrement selon le programme.
2. **A l'échéance 2025-2026, réduire l'écart à la moyenne pour l'indicateur Résultats moyens à l'épreuve du CEB Français, en :**
 - Développant les pratiques en continuité dans l'école ;
 - Organisant les apprentissages à partir des compétences ;
 - Fixant les bases en fonction de la réalité du terrain ;
 - Organisant des ateliers et des groupes de besoin (pour faire progresser les élèves en difficulté).
 3. **A l'échéance 2025-2026, réduire la moyenne pour l'indicateur Résultats moyens à l'épreuve du CEB Mathématiques, en :**
 - Pratiquant davantage la manipulation lors d'ateliers en collaborant ;
 - Fixant la matière en profondeur ;
 - Préparant les leçons à partir des compétences.
 4. **A l'échéance 2025-2026, diminuer le taux de redoublement et de maintien en 3^omaternelle, via :**
 - La mise en place des pratiques de différenciation pour les élèves présentant des difficultés ;
 - Le travail en classes verticales afin de faire progresser au mieux chaque élève selon son rythme d'apprentissage.

Enfin, voici les principaux objectifs pour SOIGNIES (implantations des Carrières, de la Régence et du Petit Granit). :

1. **A l'échéance 2025-2026, réduire l'écart à la moyenne pour l'indicateur Résultats moyens à l'épreuve du CEB Eveil scientifique, en :**
 - Donnant de l'importance aux sciences et en trouvant des méthodes d'apprentissage concrètes ;
 - Travaillant plus d'expérience en sciences ;
 - Assurant la continuité et en se concertant régulièrement afin de mieux répartir la matière ;
 - Utilisant plus de manuels et en organisant plus de sorties ou d'activités sur les sciences.
2. **A l'échéance 2025-2026, réduire de 1% le taux annuel moyen de variation de la population scolaire sur 3 ans et réduire le taux de sortants vers le spécialisé, en :**
 - Rendant plus convivial l'accueil des enfants et des parents ;
 - Développant la stratégie de communication de l'école ;

- Conscientiser les parents aux difficultés rencontrées par leurs enfants ;
- Améliorer la collaboration entre enseignants quant aux difficultés des élèves ;
- Améliorer ses connaissances et ses pratiques pour venir en aide aux enfants en difficultés.

Point 36. Réponses aux questions des Conseillers communaux

Point 37. Communications

Point 67. Amélioration de la sécurité des cyclistes sur le réseau Points-Nœuds – Vote

Point 68. Mise en œuvre de rues scolaires aux abords des écoles de l'entité – Vote